



Communiqué de presse

20/10/2020 | N° 155/2020

Page 1 / 3

Anja Karliczek : L'Espace européen de la recherche doit être garant de la liberté de la recherche scientifique

Réunis en conférence sur l'EER, les ministres de la Recherche des États membres de l'UE réaffirment l'importance d'une recherche libre

Les ministres de la Recherche de l'UE se sont réunis ce mardi à Bonn pour une conférence hybride consacrée à des consultations sur l'Espace européen de la recherche et la situation actuelle de la liberté de la recherche. Ils ont élaboré la « Déclaration de Bonn » destinée à renforcer la liberté de la recherche, qui a déjà été signée sur le lieu de la conférence par de nombreux participants. La ministre fédérale de la Recherche, Anja Karliczek, déclare à propos de la réunion :

« La présidence allemande du Conseil de l'UE adhère à l'objectif d'une Europe résiliente, souveraine et durable. Pour cela, nous avons besoin d'un Espace européen de la recherche dynamique.

En signant la Déclaration de Bonn sur la liberté de la recherche, nous avons lancé aujourd'hui un signal important, qui réaffirme notre adhésion aux valeurs fondamentales de cet Espace européen de la recherche. La Déclaration de Bonn est un symbole politique fort.

La défense et la protection de la liberté de la recherche constituent le fondement d'un avenir prometteur pour l'Europe. Une recherche scientifique forte nous permettra de poser les bases du progrès et du bien-être pour les décennies à venir. Nous condamnons toutes les tentatives visant à limiter la liberté de la recherche, notamment les attaques dont des scientifiques font l'objet de la part de certains éléments de la société et dont nous constatons malheureusement la recrudescence pendant la pandémie de coronavirus.

La liberté de recherche va de pair avec la responsabilité. Il est important que la recherche soit transparente et ait lieu au sein d'un cadre éthique clairement défini. Aujourd'hui, certains de mes collègues ont déjà signé la déclaration. Heureusement, de nombreux autres États ont pris des engagements correspondants. J'aimerais que d'ici la fin de notre présidence, tous les États membres de l'UE se prononcent en faveur d'une meilleure protection de la liberté de la recherche.

Lors de la conférence ministérielle d'aujourd'hui, nous avons également eu, entre États membres de l'UE, des échanges sur la réorientation de l'Espace européen de la recherche. Nous voulons trouver des moyens d'améliorer

Hausanschrift

Kapelle-Ufer 1

10117 Berlin

Postanschrift

11055 Berlin

Tel. +49 30 1857-5050

Fax +49 30 1857-5551

presse@bmbf.bund.de

www.bmbf.de

www.twitter.com/bmbf_bund

www.facebook.com/bmbf.de

www.instagram.com/bmbf.bund



20/10/2020 | N 155/2020

Page 2 / 3

encore davantage l'Europe des sciences, de la recherche et de l'innovation. Cette amélioration passe notamment par une accélération de la mise en valeur des innovations et des résultats de la recherche sous forme de produits utilisables et par la communication entre les milieux scientifiques et la société.

La Commission européenne a présenté le 30 septembre une communication sur l'avenir de l'Espace européen de la recherche dans laquelle elle propose toute une série de mesures. Nous avons examiné cette communication aujourd'hui et alimenté le débat par nos propres idées et priorités, exprimées par les États membres. Lors de la réunion du Conseil « Compétitivité » du 27 novembre, nous entendons adopter, en tant qu'États membres, des conclusions à ce propos.

Je suis très heureuse que nous ayons mis aujourd'hui à profit la chance qui s'offrait à nous et ayons lancé une campagne nationale sur l'Espace européen de la recherche. Nous voulons que l'Espace européen de la recherche ne reste pas quelque chose d'abstrait, qu'il ne soit pas seulement une idée réservée aux initiés. Les échanges et la coopération sont importants pour tous les Européens et la campagne sera donc placée sous la devise : « *L'Espace européen de la recherche : ensemble, étendons nos connaissances.* » Dans les mois et les années à venir, nous ferons la promotion d'un Espace européen de la recherche synonyme de performance, de dynamisme et d'une science et d'une recherche inspirées par des valeurs. Nous vous invitons à suivre l'Espace européen de la recherche et la campagne sur www.forschungsraum.eu. »

Informations générales :

Le trio de présidences

Depuis le 1^{er} juillet 2020, l'Allemagne exerce pour une durée de six mois la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne. Dans le cadre de cette fonction, la délégation allemande dirige les débats relatifs aux projets de loi européens et autres initiatives ; elle peut également définir ses propres thèmes prioritaires. Le programme de la présidence allemande s'inscrit dans le vaste programme mis en œuvre par le « trio de présidences » formé par l'Allemagne, le Portugal et la Slovaquie.

Outre une multitude de manifestations techniques, le programme de la présidence allemande comprend des réunions informelles des ministres spécialisés, notamment des ministres de l'Éducation et de la Recherche. En raison de la pandémie de coronavirus, la réunion informelle des ministres de la Recherche du 21 juillet 2020 a eu lieu sous forme de visioconférence intégrant de nouveaux éléments interactifs. Le ministère fédéral de l'Éducation et de la



20/10/2020 | N 155/2020

Page 3 / 3

Recherche (BMBF) a organisé les 16 et 17 septembre à Osnabrück une réunion informelle des ministres de l'Éducation.

Le texte de la Déclaration de Bonn est disponible ici.

Complément d'information :

<https://www.bmbf.de/eu2020>

https://www.bmbf.de/upload_filestore/pub/Programm_der_deutschen_EU_Ratspraesidentschaft_fuer_Bildung_Forschung_und_Innovation.pdf

<https://www.bmbf.de/de/forschen-in-europa-278.html>

<https://www.eu2020.de/eu2020-fr>